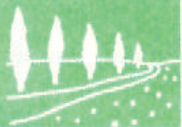


D Angervilliers à Limours

La Grande Rue, au pied de l'église, est notre guide sur environ 300m. Nous la quittons pour la rue de Babylone, sur notre droite, bucolique, fleurie et tournicotant à souhait, avant de rejoindre la rue du Marais (D.132) et de la suivre, à droite.

A la sortie du village, nous longeons le mur du parc du château, l'étang noir juste derrière la forêt... La forêt nous enveloppe pour un total dépaysement. Dans un ample virage, au pied d'un banc bien tentateur, nous prenons, sur notre droite (80-5), une petite route en légère descente, longeant le parc du château à droite, jusqu'à la ferme de La Tuilerie. En longeant les murs de la ferme, nous prenons à droite, puis à gauche "toute" (80-6), pour 600m d'un chemin de terre qui s'en va, musardant. Herbu dans la plaine céréalière enveloppée de bois, d'où pointe la haute cheminée de la briqueterie voisine, le chemin devient sablonneux sous les frondaisons du bois de Tous Vents. Dans ce sous-bois, nous croisons le GR.11D que nous suivons sur notre droite (80-7). A travers une plaine des plus agréables, les Montagnes d'Angervilliers, où s'épanouissent céréales et quelques boqueteaux, et profitant au passage de l'ombre dense de quelques imposants châtaigniers rescapés, nous croisons la petite route d'Angervilliers au Val Saint-Germain (80-8), puis nous nous acheminons vers la D.838 (d'Angervilliers à Dourdan), fort fréquentée (80-9).

Juste en face, s'amorce notre chemin (chemin de Châtres), alter ego du GR.11D, encore lui. Dans la forêt domaniale d'Angervilliers, notre nouvelle compagne, c'est lui qui guide nos pas, sur environ 1,3 km, franchissant, presque en ligne droite, les douces ondulations du sous-bois. Ce chemin étant aussi fréquenté par les cavaliers, vous verrez parfois au sol de mi-printemps à fin octobre, de petits insectes rondouillards, d'un profond noir bleuté, s'affairant sur les crottins du plus noble ami de l'homme. Ce sont des bousiers, le crottin assurant la survie de leur progéniture. Ne les tuez pas : avec leurs autres nombreux copains à six pattes, ils assurent le rôle indispensable d'éboueurs de nos forêts. Ignorant superbement les diverticules tentateurs à droite et à gauche, on bute en final sur le remblai du TGV (80-10). nous le suivons sur la gauche (chemin de service), sur environ 200m, avant de nous couler, à droite (80-11), sous trois ponts successifs (TGV et A.10), ornés de graffiti à l'art bien incertain. Même gymnastique en sortant du passage : à droite, puis à gauche cette fois, 250m plus loin (chemin de Bonnelles). Après une brève échappée sur un petit vallon céréalière, et à environ 200m, laissons, au niveau d'un croisement (80-12), le GR.11D partir vivre sa vie sur la gauche et poursuivons notre petit bonhomme de chemin, tout droit vers le nord (route des Affûts). Presque en ligne droite et au bout de 700m



environ, après une brève, mais sèche grimpette (une trentaine de mètres), et ignorant un premier croisement (80-13), nous arrivons à un carrefour, en étoile à 6 branches (carrefour aux Cerfs), où un banc rustique vous tend son siège, à défaut de bras (80-14). Nous prenons le premier chemin sur notre droite (route des bois de Crâne), nettement plus forestier. Maintenant, si vous voulez découvrir un vénérable hôte de cette forêt, suivez bien le guide : après 250m (80-15), prendre le premier chemin à gauche (route de la Souille), en biais, sur encore environ 250m. Tournons alors à gauche (80-16), presque à angle droit (chemin du Gros Chêne), pour découvrir 150m plus loin, sur notre droite, l'impressionnant... Gros Chêne, à l'immense ramure tentaculaire. Encore 200m, puis ce sera, sur notre droite (80-17), un nouveau chemin, vrai boulevard pédestre empierré (route des Pins). Nous lui faisons un brin de conduite sur environ 150m. A un croisement, au niveau d'un virage (80-18), nous suivons le chemin empierré, sur la droite, en descente douce (80-19). En fait, nous sommes sur un nouveau chemin (allée de la Butte) qui, après 300m environ, nous amène (80-20), un peu surpris, à un havre de moderne confort forestier (abri, bancs, table, panneaux d'information...). Nous rejoignons ainsi un nouveau chemin (route de la Cabane Noire) qui, après l'abri, se donne des allures de Champs-Élysées, vaste avenue empierrée, bordée d'alignements de chênes rouges d'Amérique et au milieu d'une lande à bruyères, progressivement envahies par les bouleaux. Notre marche en devient triomphale jus-

qu'à une vaste esplanade circulaire, baignée de soleil, où trône un bien sympathique et pratique poteau indicateur, tout de blanc vêtu (si nous poursuivions ce chemin de rêve, nous arriverions, en environ 350m, à un parking en bordure de la D.132, providentiel et bien pratique pour organiser de petites boucles de randonnée). Marcheurs impénitents, suivez plutôt le 2^{ème} chemin sur la gauche (route de la Butte aux Loups). Il traverse d'abord un peuplement de jeunes bouleaux, puis pénètre en forêt, descend dans un petit vallon, remonte en pente douce et tourne à droite, laissant en face un étroit sentier en montée. Après environ 200m, à un croisement (80-21). On poursuit notre chemin en obliquant sur la droite (balisage jaune). Suivre toujours ce balisage et prendre le sentier sur la gauche qui serpente au milieu des pins avec table et banc s'il vous plait ! Traversons la D.132 pour prendre légèrement sur la gauche (80-23), un sentier repéré par un poteau bas portant une marque directionnelle jaune. Ce sentier ensuite rejoint notre futur chemin en quelques mètres.

On suit ce chemin sur la droite, sur environ 400m, bordé à gauche par un omniprésent et peu décoratif grillage (limite en fait du bois de l'Étendard, qui s'étend au nord). On croise alors un chemin (allée de la Biche ou chemin de Bissy) que l'on prend à droite et qui va nous ramener, presque plein sud et, en 1 km environ, à la bruyante civilisation. Sur ce parcours, après environ 150m, et toujours engrillagé sur notre gauche, apparaît, sur la droite, une mare aux eaux noires, bien repérable,

lors des chaleurs estivales, par l'accueil du chœur des grenouilles. A ce niveau (80-24), poursuivons tout droit notre quête, ignorant un sentier qui croise notre route (en le prenant sur la droite, il nous ramènerait au parking précité en bordure de la D.132). Tout au bout de notre chemin, nous prenons sur la gauche, en lisière de forêt, un nouveau chemin, longeant sur environ 200m, le bien bruyant duo A.10 -TGV (80-26). Heureusement, tournant brusquement à gauche, il s'enfonce, plein nord, sous une voûte de feuillage. Le chemin, qui, après la pluie, se transforme par endroits en souilles à sanglier, devient, après environ 500m, une agréable levée, écrivain de l'étang Baleine qui se découvre sur notre gauche. On le suit sur 200m, laissant le temps de goûter le charme des lieux, et, peut-être, de surprendre un héron en maraude ou une poule d'eau faisant ses courses avec sa nichée. A nouveau en sous-bois, il rejoint 150m plus loin, un autre chemin que l'on prend sur notre droite (80-27), en épingle à cheveux. Il nous amène, en 550m (80-28) et toujours sous les frondaisons, au hameau de Bajolet que l'on contourne en suivant, à gauche (80-29), sur environ 300m, la très calme rue des Clos. Traversant (80-30), avec une grande prudence, la D.838 (de Limours à Angervilliers, puis Dourdan), nous prenons, juste en face, la petite route de Machery (R.10) qui file vers les hameaux de Bois d'Ardeau et Machery. A droite, un "signal", le long de l'autoroute attire bientôt le regard. Incongru dans ce paysage champêtre, ces flèches d'acier poli qui semblent défier le ciel sont en fait un hommage au monde des cathédrales, préparant

les "randonneurs autoroutiers" à la découverte de celle de Chartres. C'est un bon repère pour prendre à gauche (80-31) un chemin herbu, filant dans la plaine agricole vers la corne boisée du hameau de Bois d'Ardeau. Comme cadeau de bienvenue, le chemin se transforme, sur 50m, en "boulevard" empierré, s'élevant au grade de "rue de la Butte" que l'on suit ensuite sur notre droite (80-32). Après quelques pas sur le bitume et quelques maisons plus loin, on prend à gauche la rue de la Gronnière (80-33), bitumée sur au moins... 2m, où s'amorce le sentier. On retrouve avec plaisir les futaies accueillantes de Bois d'Ardeau. Après 300m, on prend un chemin à droite (80-34), qui, longeant brièvement une clôture grillagée, retrouve, à 150m de là, le chemin (81) qui va nous conduire vers Chardonnet et Limours.

Joliment vallonné, le parcours se fait presque entièrement en sous-bois avec, deci-delà, d'énormes troncs, noueux et tortueux à souhait, tout ce qu'il reste de florissantes châtaigneraies. Par "la Gronnière" et "le Plateau du Diable", en compagnie du GR.11, puis par "le Bois Baron" et "la Vallée Maréchal", le chemin nous conduit jusqu'au hameau de Chardonnet (90). Perché sur sa "collinette", il a fière allure et offre des vues intéressantes sur le bourg et le golf de Forges-les-Bains. Dans le hameau, pour retrouver le chemin, suivre la rue de la Ferme, puis la 3^{ème} rue à gauche (rue du Jardin Dubois). A son extrémité, suivre à gauche la rue Saint-Jean sur quelques dizaines de mètres, avant de prendre,

à droite, la rue des Mares.

Le chemin descend ensuite vers le lieu-dit "Le Petit Muce" et rejoint la D.97 venant de Forges (91), au niveau d'un mini-hameau de quelques maisons. On suit cette fréquentée départementale, sur la gauche, sur environ 300m. On la quitte (92) pour un chemin sur la droite, juste avant qu'elle ne rejoigne la D.838 (Limours - Angervilliers). Amis randonneurs, vous êtes alors bien proche de Limours, dont la ferme du Couvent, sur la droite, constitue l'avant-garde.

Il suffit dès lors de descendre la rue du Couvent, pente fort agréable en cette fin de parcours, pour rejoindre, en centre ville, la place du Général de Gaulle.



Limours et ses hameaux totalisent aujourd'hui plus de 6500 Limouriens (autrefois appelés les "pantoufliers", à cause des pantoufles qu'offraient les fiancées). Longtemps chef-lieu de canton paisible, pas même réveillé par l'arrivée du train en 1867, Limours s'est véritablement ouverte à l'urbanisation dans les années 60-70. Avec ses 296 hectares de forêts et quelque 800 hectares de terres agricoles, elle garde toutefois un côté "ville à la

Limours

76



campagne".

Le bourg a gardé sa structure ancienne autour de sa place et de son église. La ville, bloquée au nord par une pente boisée, s'est agrandie surtout vers le sud et vers l'est, envahissant les plateaux du Hurepoix.

Des trois hameaux, Chaumusson et Roussigny ont quelque peu perdu leur quiétude rurale.

Le Cormier, auprès de sa mare, ne connaît qu'une urbanisation modérée.



Église Saint-Pierre

Patrimoine

L'église Saint-Pierre. De style gothique flamboyant. Construite sous François 1^{er} par Jean Poncher, seigneur de Limours, et son épouse, Catherine Hurault. Leurs armoiries ornent les clefs de voûtes et les vitraux du chœur. La tour date de 1902.

Séquence culture : plan en forme de croix latine à un seul vaisseau. Portes intérieures, fenêtres et portail d'entrée de style gothique flamboyant. Retables Renaissance sur les autels latéraux (1532, 1533). Vitraux (16^{ème} siècle, restaurés en 1888 par le peintre-verrier Leprévost) classés monuments historiques. Ils représentent la Passion du Christ. Beaux bleus de l'École de Chartres. À droite du chœur, la chapelle seigneuriale Sainte-Anne est surmontée d'une très belle voûte "à liernes et tiercerons".

Messe : le jeudi à 10^h et le dimanche à 11^h.

Le château de Limours. Nulle trace hélas de ce petit bijou Renaissance (situé dans la partie sud-est du parc actuel), que fit bâtir Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, favorite de François 1^{er}. Après la Révolution, un marchand de biens s'empressa de le dépouiller de tout ce qui pouvait se vendre. Il tomba donc en ruine et fut rasé vers 1835. Il connut des propriétaires prestigieux : Diane de Poitiers (autre favorite royale), Richelieu, Gaston d'Orléans, enfin la comtesse de Brionne, née Rohan.

Les nostalgiques sauront tout, en consultant à la bibliothèque municipale Raymond Queneau, les documents rassemblés par Annie Jacquet, historienne de la commune.

Les amateurs de signes de piste trouveront ici et là des traces de son existence : le Pont Gaston, qui enjambe la Prédecelle au niveau de l'avenue Beethoven ; à travers bois, une allée pentue et encore vaguement pavée mène à l'entrée nord du domaine, flanquée de deux pavillons (17^{ème} siècle), aujourd'hui maisons particulières.

En ville, l'un des six pavillons construits par Mansart pour Gaston d'Orléans en 1651 (rue du Couvent), porche des anciennes écuries (5, rue Félicie Vallet), ferme anglaise construite en 1780 par la comtesse de Brionne (impasse du Colombier).

Séquence mystère : le centre-ville est lardé d'un réseau de souterrains. Seules quelques personnes en connaissent les entrées, murées ou éboulées, du fait de nombreuses constructions. Un arbre déraciné lors de la tempête de décembre 99 a brièvement mis à jour un pan de mur, retourné depuis à son mystère.

Architectures intéressantes

Dans le quartier du Valménil (datant de 1904), autour du Monument aux Morts, quelques constructions à loyer modéré ont vu le jour à cette époque (avenue de Chambord).

Le 7, avenue du Général Leclerc servit pendant l'Occupation de cachette à Charles Tillon, n°3 du Parti communiste clandestin, fondateur des F.T.P.

Dans le centre, quelques spécimens art-déco, version banlieue : pierre meulière et frises de mosaïque. Particulièrement, au n° 2 de l'avenue de Verdun (siège de la Kommandantur au début de l'Occupation) et n°5. Intéressante façade également au 13 avenue de la Gare.

. Les amateurs de vieilles demeures trouveront leur compte avec **l'Archevêché de l'église orthodoxe roumaine**. Cette grande maison bourgeoise, construite en 1906 par le maire, commerçant à Limours, est vendue

en 1960 à l'ambassade de Roumanie. Aujourd'hui, elle accueille la Métropole orthodoxe roumaine, qui s'ouvre sur la vie religieuse et culturelle locale. La chapelle en bois construite dans le parc est ouverte le dimanche matin ou se visite sur rendez-vous. Elle a été bâtie en 2003 par des charpentiers de Maramuresh et présente une collection d'icônes remarquables. Contact : 01 64 91 59 24.

. **Au 24, rue du couvent, La Solidarité**, bâtisse imposante du XIX^{ème} siècle au milieu d'un vaste parc, est souvent appelée à tort "château" de Limours. Parmi ses vocations multiples, elle fut brièvement le quartier général allemand pendant l'Occupation. Elle reste surtout dans le souvenir des Limouriens la résidence d'accueil puis la maison de retraite d'anciens déportés juifs d'Allemagne. Leur sépulture, dans un coin du cimetière de Limours, est chaque année, le lieu d'une émouvante cérémonie lors de la Journée des Déportés. Désormais, c'est un domaine privé divisé en appartements par un marchand de biens.

. Ne manquez pas non plus **la mairie**, amusante construction néoclassique (17^{ème} siècle, reconstruite en 1845) posée au milieu de la place du Général de Gaulle. Elle était, à ses débuts, percée d'une arche et flanquée d'une halle couverte dont la maquette est exposée au 1^{er} étage de la mairie).

Quelques rénovations

. **l'ancienne gare** autrefois terminus de la ligne de Sceaux, transformée en services techniques municipaux.



Ferme du Couvent

. **les Bains-Douches**, place Aristide Briand, réservés aux ablutions jusqu'aux années 60, accueillent désormais des activités de la MJC.

. **la bibliothèque Raymond Queneau**, toute de verre et de béton, a remplacé la salle Saint-Eugène, qui accueillit pendant des décennies théâtre et festivités limouriennes.

. Route d'Arpajon, **le lycée Jules Verne**, ouvert en 1994/95, se dresse tel un vaisseau futuriste, entre champs et bois encadré du gymnase le Nautilus et du Studio, équipement socio-culturel qui abrite la MJC et les écoles de musique.

Après le château fantôme, voici Limours, nœud ferroviaire. La Ligne de Sceaux fut prolongée jusqu'à Limours en 1867. Une voie unique jusqu'à Saint-Rémy permettait

six allers-retours quotidiens. Aux heures de l'électrification, la portion "St-Rémy – Limours" n'ayant pu être "mise au courant", un autorail à moteur diesel fonctionna avant la guerre de 39-45. Elle fut déclarée par la suite déficitaire et des services d'autobus lui succédèrent (Les Cars Bleus).

Une autre ligne, à voie unique, devait assurer, dès mai 1930, la liaison Paris-Chartres par Gallardon grâce à trois omnibus par jour. Les travaux, commencés à Chartres, s'arrêtèrent à Massy-Palaiseau. Par la suite, la liaison jusqu'à Sceaux fut entreprise, mais les trains de cette ligne n'ont jamais rejoint la capitale. Pendant la guerre de 39-45, les Allemands l'utilisèrent à Limours mais le quartier de la gare devint rapidement la cible

Limours pratique

Mairie : heures d'ouverture :
du lundi au samedi de 9^h à 12^h
du lundi au vendredi de 15^h
à 17^h30, jusqu'à 19^h le jeudi
(sauf pendant les vacances
scolaires).

Tél. 01 64 91 63 63.

Cabines téléphoniques :

à la poste (r. de Chambord),
pl. du Gymnase, devant le col-
lège, aux Arcades, pl. A.
Briand, près de l'église, au Chat
Noir (Chaumusson).

Toilettes publiques, rue de
Marcoussis.

Haltes pique-nique : parc,
square J. Moulin. A Roussigny,
rue du Chemin Vert. Au
Cormier, près du lavoir, au
bois communal, route de
Marcoussis.

Limours curieux

Vous voulez en savoir plus sur
le Limours d'autrefois :
. bibliothèque Raymond
Queneau. Tél. 01 64 91 19 08

. association "la Mémoire de
Limours". Tél. 01 64 91 23 97

. un collectionneur propose
aux curieux de découvrir ses
cartes postales du vieux
Limours et ses photos
d'épouvantails, saisis en pleine
action dans les champs de la
région.

Tél. 01 64 91 22 95

www.limours.fr

idéale pour les Alliés. Le pont métallique qui prolongeait le viaduc fut détruit par les Allemands avant leur retraite en 1944. Deux services de cars fonctionnaient avant la guerre, un seul continua après (Cars Citroën). Tout ceci explique une avenue de la Gare, un beau viaduc, et bien sûr une gare. Le tronçon Nord de l'ancienne voie "Paris-Chartres", jusqu'à Gometz-la-Ville, servit aux essais expérimentaux de l'Aérotrain. La nature y offre une grande haie de buissons et d'arbres au milieu des champs cultivés, véritable refuge pour la faune et la flore locales. Une liaison douce y est en cours

d'aménagement pour les piétons et les cyclistes.

Promenade

Trois circuits côtoient les principaux points d'intérêt, entre ville et campagne. Ils partent du 11 avenue de la Gare (ancienne école de garçons, 1864).

Circuit n°1 (8 500 m):

Sud de Limours par Villevert, Malassis, le Cormier.

Circuit n° 2 (6 300 m) :

Nord-ouest par Chaumusson, Ferme du Pommeret, ancienne voie Paris-Chartres.



Lavoir au Cormier

"Au Village", tabac, loto, PMU, télé. Petite brasserie. Fermé dimanche après-midi, lundi.

Tél. 01 64 91 00 77

"Café des Sports", Arcades Tabac, presse, loto, billard, flipper, baby-foot. Petite brasserie et restaurant. Salle de 53

places. Menu : 11 €. Fermé le dimanche. Hôtel avec

chambres doubles à 32 € petit-déjeuner compris.

Tél. 01 64 91 04 53

Pizzeria "Santa Rita", 3, rue Maurice Béné. Ouvert 7/7 de 11h à 14h30 et de 18h à 22h30 (week-end 23h).

Restaurant, vente à emporter;

livraison gratuite.

Tél. 01 64 91 19 96.

"La Bella Storia", 4, rue de Chartres, carrefour de Chambord. Fermé dimanche et lundi. Tél. 01 64 91 01 11

Le Sabot Rouge. Restaurant avec son jardin d'été. 7, rue du Couvent. Ouvert le midi du mardi au dimanche et le vendredi et samedi soir. Menus à

17,80€, 27€, 36€ et à la carte. Tél. 01 64 91 51 44

Le Relais de la Bénerie, entre Limours et Gometz, le long du GR 11. L'hiver (fin octobre à avril), ouvert du lundi au dimanche midi, vendredi et

samedi soir. D'avril à fin octobre, fermé dimanche soir, lundi, mardi soir. Cuisine du terroir revisitée. Produits du marché. Menu unique 22,87 €. Tél. 01 64 91 17 60

La Bénerie est un ensemble qui mérite une visite, à la fois pour son style architectural composite et pour les activités multiples qui s'y déroulent : location de salles pour réceptions, séminaires (hébergement possible), agence photo d'importance européenne.

Ecole de cirque Fratellini :

01 60 81 27 67 ou
06 07 85 03 12.

Circuit n°3 (10 500 m) :

Nord-est : bois communal jusqu'à Pivot, montée à Roussigny, sur le plateau, chemin entre Mares Jombardes et Mares Savines, redescente par le bois.

Pour les détails, contactez l'association de randonnée CRAPAHU au 01 64 91 10 07.

Commerces

place du Général de Gaulle et rues adjacentes.

Marché très animé les jeudis et les dimanches matins.

Centre commercial des Arcades, rue de Chartres.

Supermarché Champion, route d'Arpajon

Agenda

Brocante organisée par les employés municipaux en mai.

Bal du 14 juillet aux Cendrières.

Fête de Roussigny : 1^{er} week-end de juin, repas le 2^{ème} samedi de septembre.

Fête du Cormier : concours de pêche, repas le 2^{ème} week-end de septembre.

Fête de Chaumusson : un dimanche au mois de juin.

Forum des associations : 2^{ème} week-end de septembre.

Marché de Noël : 1^{er} week-end de décembre.

Téléthon : 2^{ème} week-end de décembre.

La flore

Le fait d'avoir trouvé 456 espèces à Limours est plutôt une bonne surprise pour une commune qui manque a priori de diversité, et en particulier de zones humides. Ce sont pourtant celles-ci qui ont fourni les espèces les plus rares. Les mouillères des champs cultivés des plateaux contiennent l'Etoile d'eau, protégée sur la France entière, mais le haut-lieu pour la flore communale est le site des Canaux qui, outre des plantes amphibies (quatre espèces de Joncs, la Salicaire, le Lycope, le Rubanier rameux), abrite aussi des plantes aquatiques dont l'Elodée du Canada et le très rare Potamot fluet. La prise en compte des intérêts de la flore dans le cadre du projet de bassin de retenue pourra conforter la valeur patrimoniale de ce site. Dans un autre genre, la flore adventice des cultures est bien représentée, outre le Chardon des champs, par des graminées difficiles à combattre comme le Chiendent, le Vulpin agreste et l'Agrostis jouet du vent. Une autre plante rare du chef-lieu est le Trèfle souterrain qui a colonisé un gazon récent au centre commercial des Arcades. Ce curieux trèfle, qui fleurit discrètement en avril, enterre ses semences grâce à des fleurs stériles en forme de crochets qui s'agrippent à la terre.



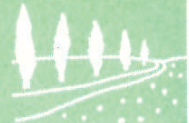
Chardon des champs

De *Limours* à *Pecqueuse*

De la place du Général de Gaulle, où se côtoient l'église St-Pierre et la minuscule mairie, le chemin emprunte la rue de Paris, puis, juste à la droite d'un garage, le chemin de la Butte Verte. Par une pente assez accentuée, où alternent rampes et escaliers, on parvient à la très passante rue d'Orsay (D.988) que l'on traverse. Juste en face, on emprunte une autre sente aussi raide, mais aussi agréable (vues sur Limours), qui conduit sur le plateau, et par la rue de Chaumusson, dans le hameau du même nom. On suit cette rue 150 m sur la droite avant de prendre à gauche la rue de Pommeret. Enfin, après le pont sur l'ancienne voie ferrée, sur la gauche, nous attend notre fidèle chemin, l'accès protégé par une barrière basculante (94). Il musarde ici plein ouest sur le plateau du Hurepoix, à travers la plaine de Chaumusson puis celle du Pommeret. Le paysage est coupé en deux : à droite l'océan des champs, où la ferme du Pommeret a jeté l'ancre, et à gauche le bois des Garennes du Pommeret et l'ombre de ses frondaisons, appréciée en été (96-97).

Environ 1 km après avoir commencé de longer la lisière des Garennes du Pommeret, on croise un

chemin que l'on prend sur la gauche (98). Une descente sur 200 m à travers bois permet de rejoindre la levée de l'ancienne voie ferrée de St-Rémy à Limours (99). En suivant celle-ci sur la gauche, on entre, 150 m plus loin, dans Pecqueuse, par l'extrémité de la rue de la Prédecelle (100). On usera alors ses dernières forces (!) à la gravir et venir ainsi prendre un repos bien mérité sous les marronniers de la placette, au pied de la médiévale église Saint-Médard, là où bat le coeur du village.



Aux confins du département, ce petit village fort ancien s'étale le long de la route départementale 24. Vieilles bâtisses, granges aménagées et pavillons récents abritent 587 Pescusiens et occupent 20% de la superficie. 710 hectares de cultures et 23 de bois témoignent de l'intense activité agricole, céréalière en particulier, née de la grande fertilité des plateaux du Hurepoix.

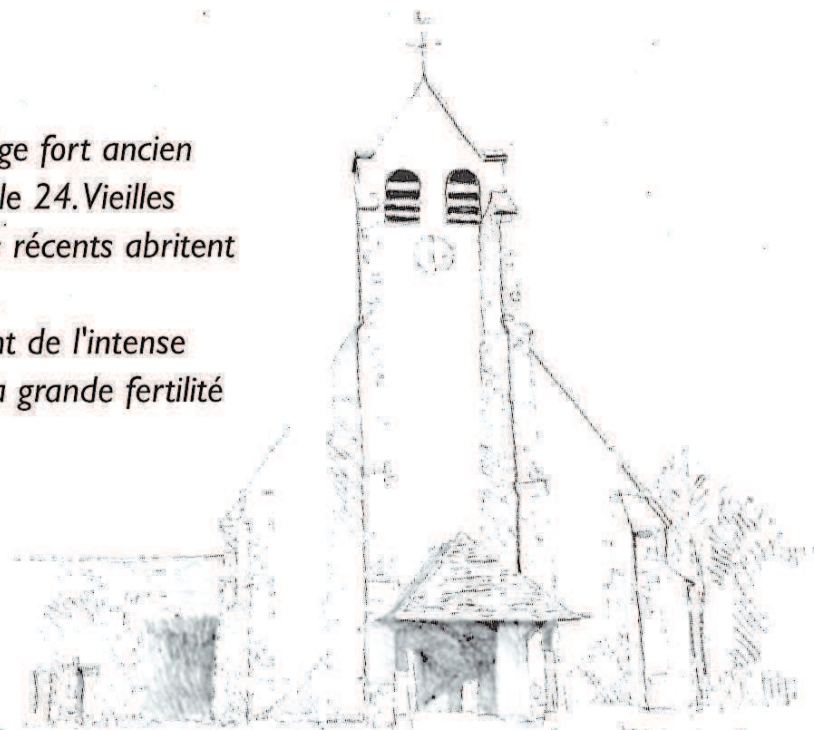
Pecqueuse

84



Patrimoine

L'église Saint-Médard montre différentes étapes, de la petite chapelle romane du 13^{ème} siècle aux restaurations contemporaines. Extrême simplicité du chevet médiéval. Des contreforts soutiennent la nef. La façade, restaurée en 1990 masque un petit clocher recouvert d'ardoise, où la cloche tinte depuis 1736. Un auvent de tuiles plates protège le porche aux portes de bois anciennes et massives (qui a longtemps servi de buts aux "gamins" qui jouaient au foot sur la place). A l'intérieur, le bois domine, avec la charpente en forme de nef de vaisseau inversée, deux belles statues



Église Saint-Médard

de saint Médard et de sainte Radegonde de part et d'autre de l'autel, la tribune à l'allure un peu théâtrale, destinée au chœur, les fonts baptismaux (début du 19^{ème} siècle). Messe le 1^{er} samedi du mois à 18^h30.

Promenade

Le village : contraste entre les maisons anciennes restaurées, parfois autour d'une cour, les granges typiques du Hurepoix et les constructions nouvelles, qui ont l'air de bousculer un peu leurs ancêtres. Charme de la petite place où se regroupent l'église, l'ancienne mairie-école (aujourd'hui mairie uniquement), ouverte en

1866. Nulle trace, hélas, de l'ancienne grange où l'instituteur-secrétaire de mairie de l'époque révolutionnaire ouvrit une école, qui accueillait aussi les enfants des villages voisins : Bullion, Bonnelles, Cernay. Entre elles, la nouvelle mairie à l'architecture moderne.

Hameau de Villevert : à la sortie de Pecqueuse, vers Cernay-la-Ville, prendre à gauche la rue de Bonnelles. Dans le hameau, les fermes prospères d'autrefois voisinent avec une résidence pavillonnaire mais l'atmosphère rustique demeure grâce aux deux mares, avec ou sans canards, et à la présence, tout autour, des champs cultivés.

Changement total de décor en redescendant vers Malassis. On quitte le plateau agricole pour un paysage boisé, vallonné, quasi normand, que bordent deux anciens puits au dôme de pierre.

Pecqueuse pratique

Mairie : ouverte le lundi et mardi de 11^h à 18^h, jeudi de 9^h à 12^h et le samedi de 9^h à 12^h.

Tél. 01 64 91 01 39.

Fax : 01 64 91 56 38.

Site :

mairie-pecqueuse.com

Location de la salle communale : voir mairie.

Cabine téléphonique devant l'école.

Point d'eau au cimetière.

Pecqueuse Artiste

Ne manquez pas la visite de l'atelier

du peintre Jacky Bluteau, 4 rue des Prés. Dans l'une des plus vieilles maisons du village, outre le plaisir des yeux, vous aurez peut-être droit à de savoureuses anecdotes sur le Pecqueuse d'hier. Madame Bluteau est une intime des archives communales. Prendre rendez-vous au 01 64 91 11 48.

Agenda

Fête communale : fête de Saint-Médard, patron de la commune et bienfaiteur des marchands de parapluies, 1^{er} samedi après le 8 juin.

La flore

L'absence des 3 **Erables, champêtre, plane et sycomore**, ainsi que de l'**Aulne**, témoigne du faible taux de boisement de Pecqueuse (3% seulement). Malgré ce déficit en flore forestière, la commune accueille 319 espèces, surtout réparties dans les friches, les jachères et les mares. Les anciennes lignes de chemin de fer offrent aussi des éléments de diversification. Le plus surprenant est sans doute le cas d'une ancienne carrière près de Villevert, devenue décharge, puis recouverte de sable. La belle friche qui s'y est installée contient en particulier deux espèces d'orchidées, le très bel **Ophrys abeille** (plusieurs dizaines de pieds) et le rare **Orchis bouffon**, qui n'apparaît pas tous les ans. Eviter le boisement serait salutaire pour elles et les autres plantes héliophiles. La mare des Barreries, bien gérée pour le gibier, contient aussi 2 plantes peu communes dans le Pays de Limours : le **Scirpe des marais** et le **Scirpe lacustre**, improprement appelé **Jonc des chaisiers**.



Ophrys abeille

De Pecqueuse à Boullay-lès-Troux

Pour rejoindre Boullay-lès-Troux, il faut commencer par rompre le charme de l'ombre des marronniers de St-Médard et sortir d'un agréable farniente. Après seulement, on pourra suivre la grande Rue (D.24) en direction de Limours et traverser ainsi le village. On laisse alors la D.24 partir vers la gauche pour continuer tout droit par la rue de Forges-les-Bains, bordée sur la gauche par un lotissement et à droite par des champs (101).

Notre chemin nous attend sur la droite, après 600 m de bitume (102), juste en face de celui conduisant, sur la gauche, à la Villa des Pommiers. Après quelques centaines de mètres à travers

champs, on aborde le bois des Morts, où une descente rapide (25 m de dénivellation) nous conduit au bord du ruisseau Blin (ou l'Érable). La remontée va se faire lentement, à nouveau à travers champs, jusqu'au hameau de Villevert, qu'on

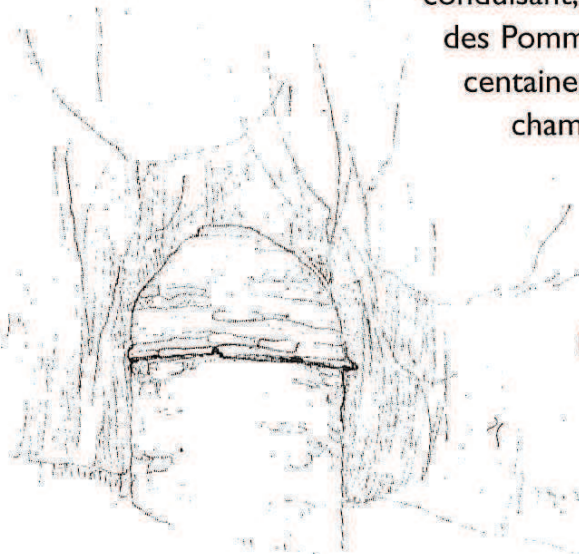
aborde par la rue des Bois (103).

On arrive ainsi au niveau d'une bucolique mare, où folâtrant quelques colverts en rupture d'étang. On prend alors sur la droite la rue de Malassis pour quelques mètres, puis à nouveau à droite la courte rue de la Mare. Le chemin est là, juste en face, de l'autre côté de la rue de Bonnelles (104).

Au milieu des champs, le chemin côtoie sur environ 500 m la "frontière", avant de s'autoriser une brève escapade dans le département des Yvelines.

On rejoint ensuite le C.3 venant de Bullion que l'on prend sur la droite, en épingle à cheveux (105). On rencontre alors la D.24 venant de Cernay-la-Ville et on la suit à droite vers Pecqueuse (106). A l'entrée du hameau, après le terrain de sport, on prend sur la gauche la rue des Pâquerettes. Elle nous conduit à un pont sous l'ancienne voie ferrée et, juste après, à un chemin que l'on va suivre sur la gauche (107). On remonte ainsi jusqu'au plateau à travers le bois des Garennes du Pommeret. A son orée (109), on file tout droit, plein nord, croisant un chemin (110) menant à droite à la ferme du Pomeret.

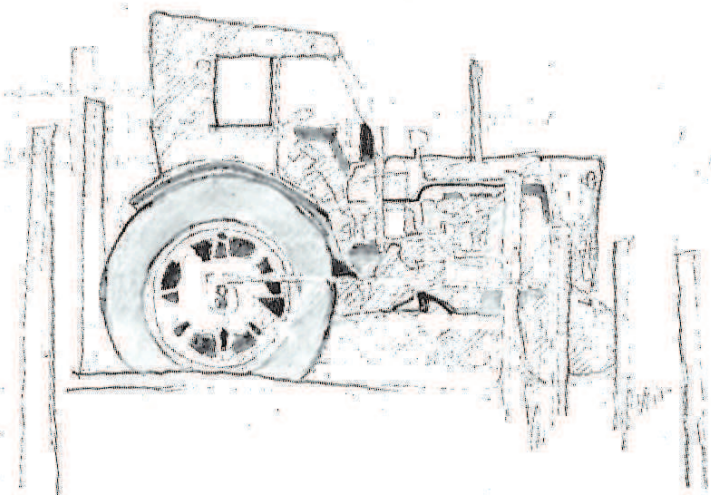
Après environ 1 200 m (111), au niveau du chemin conduisant à gauche à la ferme du Fay, nous continuons tout droit, laissant sur notre droite (112) le



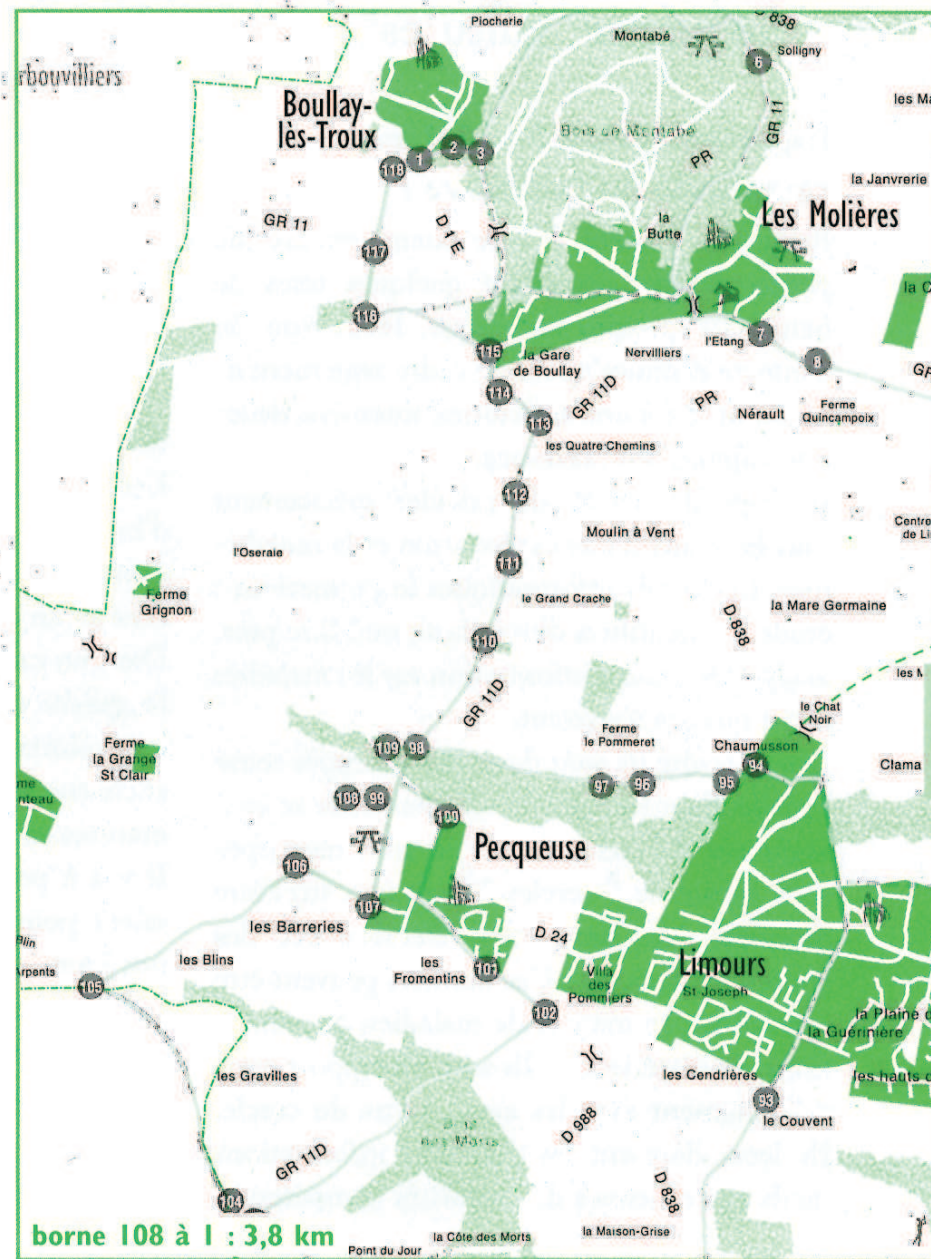
Puits, Villevert.

GR.11D vivre sa vie en direction de la D.838. Environ 700 m plus au nord, au carrefour des Quatre-Chemins, on prend sur la gauche (113) et l'on rejoint la D.40 venant des Molières au lieu-dit "la Gare-de-Boullay" (114-115).

On suit cette route sur la gauche pendant environ 600 m à travers le hameau (laissant sur la droite (116), après environ 100 m, la D.IE filant directement sur Boullay). On prend alors sur la droite et, à travers "le Pré Hainault" (117), on rejoint la D.40E (rue du clos St-Jean), venant des Molières, à son entrée dans Boullay-lès-Troux (118).



tracteur, Vilsevert.



Séquence "cultures"

L'agriculture dans le Pays de Limours : raisonnée ou intensive ?

Jusqu'aux années 70, restaient encore de petites fermes possédant quelques têtes de bétail. Le progrès technique, l'évolution du contexte économique et le cadre réglementaire ont obligé à une agriculture intensive, devenue aujourd'hui raisonnée.

Il s'agit désormais de calculer précisément tous les coûts d'une exploitation et la rentabiliser. Les outils informatiques le permettent : étude des quantités d'engrais au millilitre près, analyse des coûts, information sur les maladies avant qu'elles n'arrivent.

Les agriculteurs sont donc bien occupés toute l'année. Pour être plus performants, ils se sont organisés différemment et se sont regroupés sous forme de " cercles " avec une structure juridique leur permettant d'embaucher des conseillers agricoles. Ces derniers peuvent être spécialistes en matière de maladies, de plantations, de matériels, ... Ils sont en rapport quotidiennement avec les agriculteurs du cercle. Ils leurs donnent les dernières informations qu'ils ont obtenues des autorités compétentes

ou à partir d'analyses et de tests qu'ils pratiquent eux-mêmes : nouvelles variétés, nouvelles méthodes de culture, dosage de produits, ...

Il vous arrive parfois de rencontrer des cultures avec en tête de rang des étiquettes : ce sont des tests grandeur nature de techniciens de cercles.

L'entraide est donc une obligation aujourd'hui. Elle existe aussi en matière d'achat de gros matériels : moissonneuses, chargeurs, ... achetés en co-propriété.

Dans un cas, la coopération n'est pas évidente : l'acquisition de nouvelles parcelles. En effet, les exploitations sont de plus en plus grandes et chacun se garde bien de divulguer des informations sur les ventes de terres !

Il y a à peine quinze ans, 35 hectares suffisaient pour rentabiliser une exploitation. De nos jours, 100 hectares sont nécessaires... Sur le plateau de Limours où la terre est riche, il n'est pas rare de trouver des unités d'exploitation de plus de 200 hectares !

Les couleurs des terres agricoles : l'assolement

L'assolement triennal était pratique courante jusqu'au milieu des années 90. Il consistait en un changement de cultures chaque année, sur des cycles de trois ans.

1^{ère} année tête d'assolement :
colza, maïs, betterave,
pois, tournesol.

2^{ème} année blé d'automne.

3^{ème} année orge, blé, céréales de
printemps, jachère.

La rotation des cultures chaque année évitait d'appauvrir la terre et limitait les maladies. Aujourd'hui, l'utilisation pointue des engrais permet de trouver fréquemment une culture de blé pendant deux à trois ans, par exemple, derrière une tête d'assolement.

Les cultures

d'hier et d'aujourd'hui

Ce que l'on cultivait autrefois : les fraises, les fruitiers, les vignes, les légumes, les châtaignes.

Aujourd'hui :

Cultures	Semis	Récolte	Utilisation
Colza	Fin été	Juillet	huile, tourteaux, adjuv. essence
Maïs	Avril	Oct.-Nov.	alimentation animale
Betterave	Avril-Mai	Oct.-Nov.	alimentation
Blé	Oct.-Nov.	Juil.-Août	farine qualité exceptionnelle
Orge	Sept.	Juil.	alimentation
Céréales de printemps	Mars	Juillet	alimentation

+ pois protéagineux (nourriture animale), tournesol (huile, tourteaux),... Toutes ces cultures sont traitées en cours de végétation.

Les terres les plus riches (limon épais en surface et sous-sol argileux retenant l'humidité) se situent principalement sur le plateau de Limours. Les plus pauvres de notre secteur se situent vers Forges et Angervilliers sur les affleurements sableux, Courson, Vaugrigneuse et Saint-Maurice sur les argileux obligent plutôt à cultiver du tournesol que du maïs en tête d'assolement.

La jachère

En 1992, pour que le prix des céréales soit mondialement compétitif, l'Etat a souhaité baisser artificiellement le prix des céréales en échange d'aides compensatoires. Pour les obtenir, une mise en jachère à hauteur de 10% de la surface totale d'exploitation est imposée.

Il ne faut pas confondre jachère et friche. La première est temporaire, la seconde est un abandon de culture.

Il existe deux types de jachère : **fixe**, elle dure plusieurs années sur le même terrain (intéressant dans le cas de terres pauvres) mais il faut la semer (en herbe généralement) ; ou **tournante**, elle change alors de terrains tous les ans.

Avec l'augmentation progressive de l'utilisation du diester (carburant à base d'huile de colza), la "jachère industrielle" est apparue : elle consiste à produire du colza à des fins énergétiques, ce qui est en outre intéressant pour les cultures des années suivantes.

Le Pays de Limours est tout entier contenu dans la petite région naturelle du Hurepoix. Celui-ci est défini comme le rebord nord-est du plateau de Beauce, profondément entaillé par les vallées des petites rivières depuis la Bièvre au nord jusqu'à la Juine au sud, en passant par l'Yvette et la Rémarde qui encadrent notre territoire. Pour bien comprendre les paysages et l'occupation du sol, il faut avoir à l'esprit la structure géologique, qui d'ailleurs est très simple dans ses grandes lignes.

1 L'ossature tertiaire

Trois couches d'âge tertiaire à peu près horizontales structurent le pays :

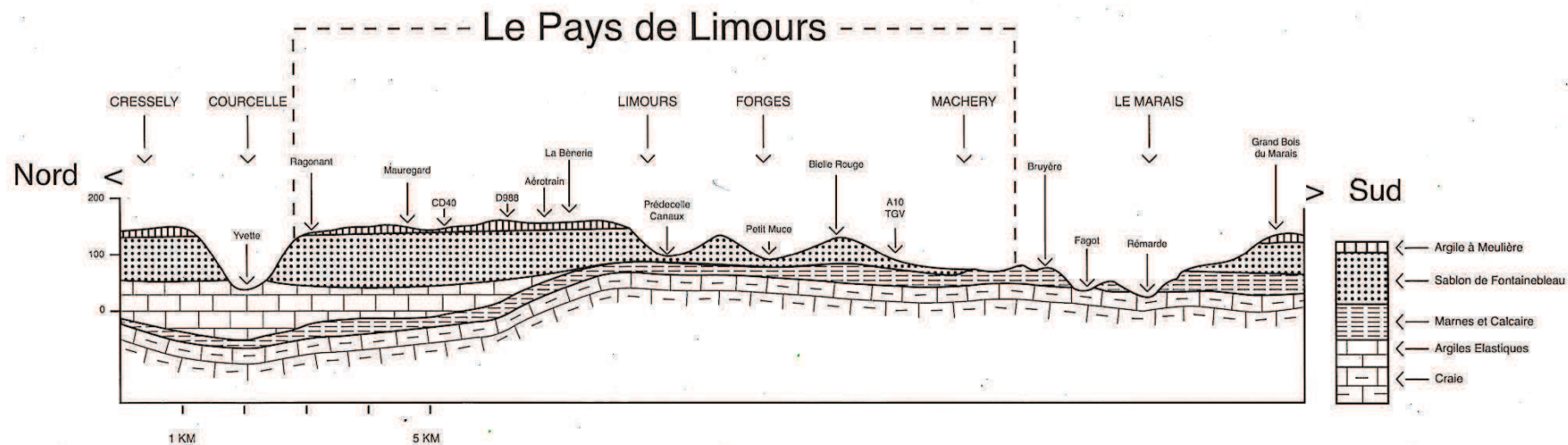
- en haut, l'argile à meulière, épaisse de 10 m au maximum, qui prolonge les calcaires de Beauce et d'Etampes et constitue l'armature du plateau,
- au milieu, les sables de Fontainebleau, épais d'environ 50 m, présents partout sur les versants,
- à la base, des roches diverses, surtout argileuses, qui n'affleurent que vers le sud, à Fontenay, Courson et Vaugrigneuse.

2 La craie à silex

L'un des rares affleurements de craie du centre du Bassin parisien se situe dans le fond des vallées de l'Orge et de la Rémarde, en particulier sur le territoire de Saint-Maurice. Cette roche est la plus ancienne du Pays de Limours puisqu'elle date du Sénonien, dernier étage du Crétacé, qui lui-même termine l'ère secondaire. (Elle s'est formée au fond de la mer à partir du dépôt des squelettes calcaires de microorganismes planctoniques, les Coccolithophoridés). Elle affleure à la faveur d'un bombement formé au début du Tertiaire, connu sous le nom de "dôme de la Rémarde". Actuellement, la craie est recouverte par des dépôts de pente sableux ou par des alluvions, et ne se manifeste que par des "rognons" de silex, déterrés par les labours dans les champs, comme à l'ouest de la Butte des Pins. Ces silex sont issus de lits horizontaux analogues à ceux qu'on voit actuellement sur les falaises normandes, à Etretat par exemple. Un avis de recherches est donc lancé pour retrouver (sous la cote 75), toute ancienne carrière qui montrerait une tranche de cette roche en place.

3 Les dépôts superficiel du quaternaire

Les phases climatiques contrastées de la fin du tertiaire et du quaternaire ont modifié ou masqué ces formations anciennes, pour aboutir à la situation actuelle. C'est ainsi que sous un climat chaud et aride, la cimentation des sables de Fontainebleau a conduit à la formation des grès. Sous un régime tropical humide, et après un apport fluvial issu des roches cristallines du Massif Central, la formation lacustre de Beauce a été transformée en un mélange d'argile multicolore et de blocs de meulière. Lors des phases froides et humides du quaternaire, les colluvions (=dépôts de pentes) se sont mises en place par coulées boueuses sur tous les versants, alors que pendant les périodes plus sèches, plusieurs mètres de loess ont été déposés par les vents du sud, puis érodés sur les versants. Les hasards des divagations fluviales et l'érosion qui en a découlé, ont conduit à la création de deux types de relief dans le Pays de Limours : le nord tabulaire, bordé par des versants abrupts, typique du Hurepoix, et le sud vallonné où les sables ont été déblayés par les 3 rivières sœurs (Renarde, Orge, Rémarde) et chez nous, les 3 affluents de cette dernière, la Gloriette, la Prédecelle et la Charmoise.



4 Le paysage actuel

L'homme a adapté ses activités et ses implantations en fonction de cette configuration, ce qui a conduit aux paysages actuels.

Au nord, le plateau est utilisé pour la culture céréalière intensive en raison de la fertilité de sa couverture loessique, d'où il résulte un paysage ouvert, où tout objet qui dépasse la hauteur des champs (arbre, boqueteau, ferme, église, pylône, silo, tours des Ulis) est repérable de loin. Si l'épaisseur du limon diminue, l'agriculture laisse la place à la forêt : c'est le cas sur les rebords des plateaux et dans les bois de Montabé et de Bajolet. Lorsque la pente est trop forte et/ou les

sols trop pauvres, la forêt occupe alors le terrain. Tous les versants sont ainsi boisés, de Vaugondran à Montabé (Boullay-lès-Troux) sur nos marges nord, des 2 côtés de la Salmouille entre Janvry et Saint-Jean et sur une bande continue qui va de Pecqueuse à la Roche Turpin (Fontenay-les-Briis).

Au sud, la répartition des espaces agricoles et forestiers n'est pas aussi schématique. Vers Angervilliers et Bajolet, les sols très pauvres du plateau et des versants sont couverts d'un massif forestier presque continu, alors que de Machery à la Roncière, sur les dépôts de pente sablo-limoneux, le paysage est à dominante

agricole, mais plus varié que sur le plateau du Nord, du fait de l'ondulation du relief, de l'omniprésence des petits bois et de l'existence de prairies, la plupart pâturées par des chevaux, comme à la Roncière, à Verville ou à la Fontaine aux Cossons. Enfin, la vallée de la Rémarde offre un paysage original pour le Pays de Limours, étant donné son ampleur, ses versants peu pentus et ses boisements humides. Parmi ceux-ci, les peupleraies, qui ont beaucoup souffert de la tempête, ont été replantées.

Les distances entre nos villages par le chemin de la Communauté de Communes (entre parenthèses = les n° de bornes)

Boullay-lès-Troux (1)	Les Molières (7)	:	4,2 km
Les Molières (7)	Gometz-la-Ville (15)	:	5,9 km
Gometz-la-Ville (15)	Saint-Jean-de-Beauregard (17)	:	4,7 km
Saint-Jean-de-Beauregard (17)	Janvry (20)	:	1,9 km
Janvry (20)	Fontenay-les-Briis (25)	:	4,1 km
Fontenay-les-Briis (25)	Courson (45)	:	7,0 km
Boucle de Saint-Maurice-Montcouronne (48.1 > 49)		:	8,4 km
Courson (45)	Vaugrigneuse (51)	:	3,8 km
Vaugrigneuse (51)	Briis-sous-Forges (64)	:	5,8 km
Briis-sous-Forges (64)	Forges-les-Bains (69)	:	3,2 km
Boucle d'Angervilliers (80.1 > 81)		:	15,7 km
Forges-les-Bains (69)	Limours (94)	:	10,1 km
Limours (94)	Pecqueuse (99)	:	1,8 km
Boucle de Pecqueuse (99 > 108)		:	6,4 km
Pecqueuse (108)	Boullay-lès-Troux (1)	:	3,8 km

La vitesse moyenne d'un marcheur est de 4 km/h

Code de bonne conduite

- Restez sur les sentiers autorisés
- Respectez les propriétés privées, ne traversez pas les cultures
- Passez à distance des animaux, ne les effrayez pas
- En période de chasse, soyez plus vigilants
- Si vous partez seul, laissez à quelqu'un des informations sur votre itinéraire
- Attention aux feux de forêt
- Ne laissez rien à terre, emportez vos déchets avec vous
- Outre des opérations ponctuelles de nettoyage des bois organisées par la communauté de communes, l'entretien des sentiers se fera régulièrement. Si toutefois vous apercevez des déchets, arbres morts ... informez-nous !

Adresses utiles

Maison de la Communauté de Communes

615, rue Fontaine de Ville
91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél. 01 64 90 79 00

Office de Tourisme du Pays de Limours

615, rue Fontaine de Ville
91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél. 01 64 90 74 30

Comité Départemental du Tourisme

19, rue Mazières - 91000 EVRY
Cedex - Tél. 01 64 97 35 13

Comité Départemental de Randonnées Pédestres

24, résidence Courdimanche -
91940 LES ULIS
Tél. 01 69 88 02 01

Comité Départemental de Cyclotourisme

Place R. Gombault
91540 ORMOY
Tél. : 01 64 57 11 81

Comité Départemental du Tourisme Equestre

47, Grande Rue 8 Mai 1945 -
91430 VAUHALLAN
Tél. : 01 69 41 29 35

Gîtes de France Essonne

19, rue Mazières
91000 EVRY Cedex
Tél. 01 64 97 23 81

Association Produits & Terroir Essonne - Ile de France

19, rue Mazières
91000 EVRY Cedex
Tél. : 01 64 97 23 82

Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse

71, rue de Paris
91400 ORSAY
Tél. : 01 69 28 59 72

Office du Tourisme de la Région Arpajonnaise

Place de l'Hôtel de Ville
91290 ARPAJON
Tél. : 01 60 83 36 51

Transports en commun SAVAC

Tél. 01 30 52 45 00
VEOLIA Transports
Tél. 01 30 59 84 33

RATP

Tél. 01 46 46 14 14

Samu - Tél. : 15

Police - Tél. : 17

Pompiers - Tél. : 18

Météorologie Essonne

Tél. : 08 92 68 02 91

sources bibliographiques

Ouvrages généraux

Le patrimoine des communes de l'Essonne. 2 volumes, Flohic Editions, Paris 2001, ouvrage collectif

ARNAL, Gérard et GUITTET, Jean. Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne. Biotope, Nèze et Muséum d'histoire naturelle. Paris, 2004

Boullay-lès-Troux

BOYE, Maurice-Pierre.

Un village janséniste : Boullay-lès-Troux. A.G. Nizet, 1974.

FAURE, Françoise et LAWRENCE, Françoise. Notre village Boullay-lès-Troux : 1870-1945.

Ville de Boullay, 1997.

FAURE, Françoise.

Boullay-lès-Troux : 1785-1795.

Ville de Boullay, 1991.

Briis-sous-Forges

Association Les Amis du Vieux Briis. Briis-sous-Forges : village de l'Essonne. Les amis du vieux Briis, 1987.

COMBAZ. Notice historique sur Briis. Société archéologique de Rambouillet, 1897.

Courson-Monteloup

FUSTIER, Hélène. Le Château de Courson-Monteloup. 1978.

LORIN, M. Excursion à Limours, Briis et Courson Imprimerie Deslis, 1897.

Fontenay-les-Briis

Fontenay-les-Briis des origines à nos jours. Ville de Fontenay, 1978.

JEANNIOT, Roger. Fontenay-les-Briis : commune rurale du Hurepoix... Son histoire. Ville de Fontenay, 1996.

Forges-les-Bains

PETIT, Marcelle.

Forges-les-Bains

Tome 1 Son histoire, son église, ses hameaux.

Tome 2 Les seigneurs, les eaux, l'hôpital, la famille Tolstoï.

Tome 3 XX^{ème} siècle : les temps modernes.

Tome 4 L'Avenir de Forges-les-Bains. Ed. Du Soleil natal.

T. 1-1991, T. 2, 3, 4 -1993.

Gometz la Ville

ROUSSEAU, Pierre.

Un fief de Gometz la Ville avec haute, moyenne et basse justice : Grand Ragonant.

Ville de Gometz-la-Ville, 1985.

Gometz la Ville : chroniques d'histoire locale.

Ville de Gometz-la-Ville, 1984.

Limours

JACQUET, Annie.

Limours : 1789-1799.

A. Jacquet, 1992

Limours autour de 1906.

Ville de Limours, 1993.

Le Comté, le château, l'église de Limours - Ville de Limours, 1993.

Limours-en-Hurepoix.

A. Sutton, 1998.

LEMOINE, Henri. Louise-Julie-Constance de Rohan, comtesse de Brionne, Grand écuyer de France, châtelaine de Limours (1734-1815)[S.e.], [S.d.].

LORIN, M. Excursion à Limours, Briis et Courson. Imprimerie Deslis, 1897.

PAJOT, Solange. Saint-Pierre de Limours et ses vitraux -[S.e.], [S.d.].

Les Molières

La mémoire au village.

Association Sports et Loisirs des Molières, 2002.

BOYE, Maurice-Pierre.

Le Livre de mon village :

Les Molières : 1904-1920.

A.G. Nizet, 1974.

Eglise Sainte Marie-Madeleine.

Société de l'histoire de Paris, 1978.

VORAGE, Hubert. Mémoires.

[S.d.].

L'église des Molières : souvenirs de la bénédiction des vitraux : 12 décembre 1937. 1937.

Pecqueuse

LEFEVRE, Simone -

Une Villeneuve en Hurepoix au début du XII^{ème} siècle.

Pecqueuse. Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et Ile de France, 1974.

St-Jean de Beauregard

CHAMBLAS PLOTON, Mic. - Saint-Jean de Beauregard : l'art du potager. Maison rustique., 1996.

Vaugrigneuse

CHALOT (Abbé). - Historique de Vaugrigneuse (Seine-et-Oise). Lebon, 1913.

Nous remercions les membres de la Commission Tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Limours pour leur aide précieuse à la rédaction et à la réalisation de ce guide.

Rédaction (bénévole) :

Pascale AGUESSE, Danielle BOYER,
Danielle BREYTON, Roger COTTIN,
Roland DUMONT, Gérard FAUDOT,
Jean GUITTET, Arlette HAMON,
Annie JACQUET, Roland JOLIVOT,
Bernard JULLEMIER, Bernadette PERRINE,
Catherine POUSSARD-JOLY.

Coordination :

Pascal PROUST
Julien BRAXMEYER

Maquette :

Arnaud Kalos, Caroline Richard

Illustrations :

Arnaud kalos

Sous la direction de :

François FRONTERA et
Christian SCHOETTL

Impression :

Communauté de Communes
du Pays de Limours

Dépot légal 1^{er} trimestre 2008
ISSN en cours

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du
PAYS de
LIMOURS



Maison de la Communauté de Communes du Pays de Limours - 615, rue Fontaine de Ville -
91640 Briis-sous-Forges - Tél : 01 64 90 79 00 - Fax : 01 64 90 51 07 - ouvert du lundi au vendredi de 9^h à 12^h30 et de 13^h30 à 17^h.
Communes d'Angervilliers, Boullay-lès-Troux, Briis-sous-Forges, Courson-Monteloup, Fontenay-les-Briis, Forges-les-Bains,
Gométz-la-Ville, Janvry, Les Molières, Limours, Pecqueuse, Saint-Jean de Beauregard, Saint-Maurice-Montcouronne, Vaugrigneuse.